

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 SEPTEMBRE 2015**

L'an deux mille quinze, le quatre septembre, à seize heures, le conseil municipal, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Jean-Luc PILLIERE, Maire.

Etaient présents : Jean-Luc PILLIERE, Françoise BOUTILLIER, Claudine POLIN, Jean-Pierre POLIN, Jean-Pierre FOUCART, Marie-Paule LEJEUNE, Jean-Claude COLLET

Absent excusé :

Secrétaire : Jean-Claude COLLET

COMMUNICATION SUR L'EVOLUTION DES COMMUNES ET DES COMMUNAUTES DE COMMUNES

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) est une grosse réforme pour les communes et les communautés de communes. Le 15 octobre 2015, le Préfet doit prendre la décision de créer une seule communauté de communes, la communauté de Château-Thierry fusionnerait avec celles de Fère-en-Tardenois et Condé-en-Brie, malgré qu'aucune étude n'est été réalisée. Toutes les communautés de communes n'ont pas les mêmes compétences et elles devrnt donc être harmonisées. Des services vont faire doublon. Comment gérer tout ceci ?

Une telle décision ne peut pas être prise en si peu de temps.

Le souhait de l'Etat est de créer des communes nouvelles (regroupement de communes existantes).

Monsieur le Maire informera le conseil au fur et à mesure des informations qu'il aura.

DECOMPTE LOGEMENT

La commune est redevable de 781,80 € de trop perçu aux locataires. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de :

- ne pas faire payer de loyer aux locataires au mois de septembre 2015
- de déduire le solde de 81,80 € du loyer d'octobre 2015
- de réduire le montant des charges à 140,00 € par mois

SALLE DES FETES

Suite à une location de salle des fêtes qui ne s'est pas déroulée correctement. Le conseil municipal décide de réclamer la somme totale qui aurait dû être payée normalement.

14 JUILLET 2015

Les comptes ne sont pas arrêtés car il y a des soucis avec le remboursement des personnes extérieures qui ont participé. Une mise au point a été faite sur l'organisation de ce 14 juillet avec la participation des uns et des autres. Par contre tout le conseil est d'accord pour dire que c'était une bonne journée

QUESTIONS DIVERSES

↳ voir pour la pose d'un panneau « STOP », en direction de Monthiers. Un arrêté sera pris dans ce sens.

↳ Récapitulatif des travaux qui restent à faire dans la commune.
